

**ASSOCIATION MARCEL HICTER
POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH**

BRUXELLES ET LA QUESTION INTERCULTURELLE

Par Julie Nicod

**DECEMBRE
2009**

BRUXELLES ET LA QUESTION INTERCULTURELLE

Par Julie Nicod, collaboratrice de la FMH

« NO CULTURE CAN LIVE IF IT ATTEMPS TO BE EXCLUSIVE » MAHATMA GANDHI

« DIALOGUE IS A WAY TO EXPLORE THE ROOTS OF MANY CRISIS THAT FACE THE HUMANITY TODAY. HIERARCHY HAS NO PLACE FOR DIALOGUE » DAVID BOHM

La question interculturelle est une notion très en vogue actuellement. L'ancien président de la Commission européenne, Romano Prodi, clamait dernièrement que le « dialogue entre les cultures et les peuples n'avait jamais été aussi urgent qu'aujourd'hui ». En effet, la plupart des grandes métropoles européennes doit faire face à une population multiculturelle, phénomène accru par l'immigration légale et clandestine. Bruxelles fait partie de ces villes très attractives du fait de la présence des institutions européennes et internationales, de l'offre culturelle, elle peut être terre d'asile pour certains, eldorado économique pour d'autres. Elle accueille des populations en quête d'un avenir meilleur ou celles venues prendre des emplois hautement qualifiés. Cette variété de migrations génère tensions et questionnements, notamment sur la capacité de ces villes à absorber cette diversité tout en maintenant une bonne cohésion sociale.

Des Etats Généraux¹ ont eu lieu sur Bruxelles au cours de l'hiver et du printemps 2009. Une quinzaine d'universités se sont penchées sur la grande métropole pour faire un état des lieux de ses potentialités et handicaps. L'idée était la mise en exergue des défis qui l'attendent pour assurer à ses habitants des conditions de vie décentes. A travers cette fresque où presque toutes les dimensions de la capitale ont été abordées, certains constats étaient plus frappants que d'autres. Notamment, le phénomène de dualisation de la Région qui ne fait que s'approfondir : la différence d'espérance de vie entre le nord et le sud de la capitale serait actuellement de 6 à 7 ans², ou encore le taux de chômage inquiétant des jeunes de 18-25 ans. Si Bruxelles est une ville qui génère une activité économique importante, près de 18,1% du PIB national³, plus de 30% des jeunes Bruxellois ne trouvent pas d'emploi.

L'explosion démographique constitue également un défi de taille que Bruxelles devra relever. La Région de Bruxelles-Capitale comptait, au 1er janvier 2008, 1.048.491 habitants. D'ici 2050, ce chiffre devrait s'élever à 1.300.000 habitants. La plupart des naissances auront lieu dans les communes

accueillant aujourd'hui le plus fort taux migratoire. Ces zones se situent généralement au centre de Bruxelles et sont regroupées sous l'appellation « croissant pauvre de Bruxelles »⁴.

Les populations d'origine étrangère qui composent aujourd'hui presque 50% de la population bruxelloise deviendraient majoritaires dans les 30 prochaines années par le jeu démographique des naissances.

C. Kesteloot dans sa note de synthèse sur les « Inégalités sociales » dans la région bruxelloise, remarque que : « *La diversification rapide de la population bruxelloise modifie profondément le caractère de la ville. (...) Cette diversité engendre problèmes et conflits : racisme et discrimination réciproques, émeutes et autres manifestations de rejet de « l'autre » ; origine et couleur de peau semblent aussi avoir une grande influence sur les possibilités de monter dans l'échelle sociale.* »⁵

Il est donc difficile de laisser ce métissage se faire au hasard alors que l'on observe tant de disparités au sein de la société, en termes de revenus économiques, d'égalités des chances au niveau éducatif et en termes d'accessibilité au logement, à la culture et aux nouvelles technologies. Face à

ces difficultés d'ordre structurel, on observe une tendance de la part des populations à faire porter la responsabilité sur « l'Autre » dont la culture, les coutumes et la conception de l'espace public semblent parfois bien éloignées des nôtres. La diversité peut générer une peur, une incompréhension, une promiscuité parfois intolérable.

En quoi la notion interculturelle dans le contexte bruxellois peut constituer une des réponses ou tout du moins un levier d'innovation et de créativité afin de faire de cette diversité un atout majeur et de lutter contre ce phénomène de dualisation ?

PARTONS DE LA PARTIE VISIBLE DE L'ICEBERG : L'ESPACE PUBLIC.

L'espace public est envisagé ici dans le sens des possibilités qu'il offre en termes de rencontres interculturelles. Un premier constat est que l'espace public est l'expression visible d'un quartier et d'une ville. On peut y observer la diversité des populations, les rapports qui préexistent entre les personnes et les enjeux en devenir. L'espace public peut constituer une sorte de miroir, une photographie réfléchissant l'état de l'évolution des rapports humains circonscrite sur un lieu et prise à un moment donné. L'espace public a trouvé un statut formel avec l'Agora grecque et le Forum romain. Les parcs ou les grandes places publiques inspirées des places italiennes de la Renaissance sont des expressions officielles de l'espace public. Mais, la plupart du temps, il n'est pas limité à un emplacement formalisé. Il se crée dans des lieux échappant à la planification urbaine et aux volontés tant des architectes que des designers : le coin de rue, une zone en friche et parfois même les transports publics⁶.

L'espace public n'est pas un concept statique. Les adolescents, par exemple, ont une approche naturelle de l'espace public. Ils se l'approprient, le font évoluer en fonction de leurs besoins et le déplacent si nécessaire. Aujourd'hui, nous observons un phénomène significatif d'érosion de cet espace public qui se manifeste par une privatisation tous azimuts. On peut se référer au phénomène des bandes urbaines qui parfois se donnent le nom de leur quartier, comme les « 1140 » où la bande reprend le code postal de la commune d'Evere, son lieu de vie. Dans ce cas, la bande de jeunes s'identifie au territoire et revendique certains droits sur cet espace. Mais le phénomène le plus important et omniprésent reste la privatisation de l'espace public par les activités commerciales et la présence constante d'affiches publicitaires.

M. Hajer et A.Reijndorp, dans leurs recherches sur le nouveau domaine public, s'interrogent : « *Peuvent-ils être l'objet de rencontres et de création de liens plus substantiels ? Ou sont-ils de simples zones d'indifférences où se jouent de manière chorégraphiée les stratégies d'évitement* »⁷ ?

Certains considèrent que l'espace public peut constituer une dimension importante dans la revitalisation des villes. Dans le livre *Intercultural City*, Richard Rogers et Anne Power⁸ en font la démonstration :

« *Combiner une attraction physique avec l'excitation de l'activité semble être la recette du succès. Elle aide les gens à se connecter de manière informelle et aléatoire. Un sens de la communauté et le partage d'intérêt se développent en espaces publics fonctionnels où les rues, les magasins, les cafés et les institutions publiques permettent à nos mondes privés et intimes de s'entrelacer.*

Les espaces publics urbains contrastent avec la densité compacte des immeubles, le confinement des voitures et des transports publics, la nature dispersée de nos habitations privées et des faubourgs... »

Cette vision idéalisée de l'espace public est relativisée par celle d'Ash Amin⁹ (2002) : « *Mon but est de mettre en garde contre les trop grands espoirs que l'on porte sur l'utilisation des espaces publics pour le dialogue interculturel.(...) Dans les mains des planificateurs urbains et des architectes, le domaine public peut se réduire facilement aux espaces publics avec de trop modestes accomplissements en termes de changement des relations entre les ethnies et les races.* »

La première question à se poser est de savoir si l'espace public est ouvert à tous. Quels peuvent être les obstacles déposés par les planificateurs, les architectes, les urbanistes, les forces de l'ordre qui empêchent une appropriation de ces espaces par une grande variété de populations ?

L'espace public est en effet traversé par des lignes invisibles, divisions multiples et variées créant des bulles culturelles relativement étanches, parfois composées de petites inter-sections.

Dans le cadre d'une étude de cas effectuée dans le quartier des Marolles et dont le but était l'observation des interactions entre différents groupes culturels et sociaux nous nous sommes installés sur les abords de la place du Jeu de Balle. Après une matinée on constate, malgré un ballet continu de personnes d'une grande diversité, qu'il est très rare que les gens se déplacent en « entité mixte ». Tous communiquent avec des personnes visiblement du même milieu culturel qu'eux.

La vie autour du marché est également intéressante. Tout autour de la place s'est développée une série de microcosmes, formalisés par des cafés, des restaurants accueillant l'une ou l'autre population. Les limites de ces biosphères sont parfois forcées par des novices ou des personnes n'ayant pas intégré ou ne souhaitant pas intégrer les règles informelles en vigueur dans la répartition de ces espaces.

Est-ce qu'en présence de ces bulles variées sur un espace défini, il reste possible d'établir des liens, des ponts capables

de faire entrer les personnes dans un dialogue significatif ?

peut manquer...

Pour œuvrer à la création d'une ville interculturelle il nous semble incontournable d'encourager la création d'espaces de dialogue permettant aux habitants de s'exprimer démocratiquement et de débattre des valeurs qui devraient fonder notre société. L'idée est de laisser émerger des voix que nous entendons peu, de susciter la confrontation de points de vues et de réalités culturellement et socialement éloignées autour d'un territoire partagé. La rencontre et la confrontation peuvent également permettre un échange et la création de codes permettant une plus grande mobilité pour tous.

« L'harmonie parfaite n'est ni un but réaliste ni même une finalité désirable, mais développer la capacité de négocier et de « médier » entre les différents groupes constitue un enjeu pertinent. Le processus de faire bouger les lignes et d'essayer de comprendre l'Autre permet d'ouvrir, d'élargir l'esprit et d'encourager les différentes perspectives et de mener à des innovations, des inventions hybrides. (...) Sans biodiversité, les espèces peuvent s'atrophier. De façon similaire, pour les hommes, une culture ne peut se développer sans la diversité. (...) La culture comme la nature a besoin de répondre aux évolutions de son environnement. »¹⁰

Bruxelles doit développer son potentiel lié à sa jeunesse et ses cultures multiples afin de créer une société ouverte, dynamique et créative. Il est inadmissible de laisser certains quartiers ou espaces territoriaux, certains individus ou communautés se replier sur eux-mêmes. Ce serait se couper d'un formidable atout pour l'avenir et engendrer un contexte difficile favorisant les violences intercommunautaires et les conflits sociaux.

Faire le choix de la ville interculturelle, c'est encourager le développement ou la préservation d'un environnement capable de générer des identités multiples, conflictuelles et décomplexées. Cette société doit être garante des droits et des libertés pour chacun de ses habitants. Elle se doit de créer des lieux et des espaces ouverts où s'expriment démocratiquement les valeurs et les volontés politiques de tous ses citoyens, peu importe leur origine culturelle et sociale, avec pour ambition de parvenir à un arbitrage juste et créatif.

Au cœur de ces espaces, les associations, les projets culturels et artistiques constituent le liant permettant l'expression de ces volontés politiques et la création de passerelles où s'exprime la multiculturalité et où des voix jusqu'ici muettes, perdues dans les stratifications urbaines, peuvent se faire entendre. Les projets culturels et artistiques créent ces espaces interstitiels qui favorisent, entre autres, le travail de représentations préalables à toute création de consensus commun. Ils aident par leur forme expressive là où la parole

Notes :

1 - www.brusselsstudies.be

2 - Mathieu Van Crielingen – Cloisonnements urbains, fragilité sociale et de genre à Bruxelles – conférence du 23 octobre 2009 – Festival des Libertés.

3 - Etats Généraux de Bruxelles, 2009, Note de synthèse n° 7 « L'économie bruxelloise », Chr. Vandermorten, E. Leclercq, T. Cassiers, B. Wayens.

4 - Ces quartiers ont été recensés dans treize communes sélectionnées sur base des difficultés sociales rencontrées par leurs populations et des espaces prioritaires tels que définis par le Plan Régional de Développement (EDRLR). Il s'agit des communes d'Anderlecht, d'Auderghem, de Bruxelles-Ville, d'Etterbeek, d'Evere, de Forest, d'Ixelles, de Jette, de Koekelberg, de Molenbeek-Saint-Jean, de Saint-Gilles, de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek. A cet effet, chaque commune se voit allouer une dotation en fonction des indices de fragilités socio-économiques. » Rapport d'évaluation du CRACS dans le cadre du décret du 13 mai 2004.

5- Etats Généraux de Bruxelles, 2009, Note de synthèse n° 15 « Inégalités sociales », Chr Kesteloot, M. Loppmans.

6 - Woods P., Laundry C., 2008, *The Intercultural City*, Earthscan London.

7 - Hajer M., Reijndorp A., 2002, *In Search of the New Public Domain*, Rotterdam :Nai Publishers.

8 - Richard Rogers, architecte, et Anne Power, professeur de politiques sociales à London School of Economics and Political Science, ont travaillé pendant deux ans au sein d'une task force « Cities for a Small country » qui avait pour but de mettre en lumière des problématiques de développement urbain et la proposition de solutions radicales, cités dans Laundry C., Woods P., 2008, *The Intercultural City*.

9 - Ash Amin est professeur au département de géographie à l'Université de Durham (GB), spécialisée en théorie du social et de l'espace contemporain, cité dans Laundry C., Woods P., 2008, *The Intercultural City*.

10 - Woods P., Laundry C., 2008, *The Intercultural City*, Earthscan London.